EQUIP JARDIN

AGENCE DU MANS (012)
25 RUE THOMAS EDISON - 72000 LE MANS
Tél : 02 43 24 83 47 - Fax : 02 43 24 01 22
Siège : 700 Rue de la Bergeresse 45160 OLIVET
Tél Siège : 02.45.40.47.45 pour joindre la comptabilité Taper 1
Siren 450 737 523 00016 RC Orléans FR 86 450 737 523 APE 713A
S.A.R.L. au capital de 1.630.220 € Siret Site 450 737 523 00107

LE MANS METROPOLE HABITAT
37 RUE DE L'ESTERELLE

72000 LE MANS
FRANCE

SIRET : 27720003600196

Facture N° : 179/2308/102764

Port. : 06 71 37 91 00
eMail : c.bazoge@lmmhabitat.com

Date	N° document	N° client : 12000118	N° TVA	Echéance	Page
02/08/2023	179/2308/102764			30/09/2023	1/3

Référence	Description	Quantité	P.U HT €	%	Montant HT €	Montant TTC €	C

N° OR 12 210 448 **Ouvert le** 31/07/2023 **Mat. / Véh.** JOHN DEERE X940 9540M
Fiche 12 110 130 **N° série** 1M0X940AENM100146 **Immatriculation** GM-943-TC **1ère mise en circulation**
Clé **N° Moteur** **Type mine** **Kms/Hrs** 53
Vous avez été reçu par AT12 - CHRETIEN MAXIME

vidange des 50H
produit anti-crevaison roue AVD

récupération le 02/08 matin
Contact: MARCOT Thierry c'est le 0672032724

PRO-APD-050H-Entretien 50H AUTOPORTÉE diesel ejection LATÉRALE 249,00 298,80
Entretien 50H AUTOPORTÉE diesel ejection LATÉRALE
selon préconisation constructeur.

O -REMPLACEMENT HUILE ET FILTRE A HUILE MOTEUR
O -REMPLACEMENT HUILE ET LE (LES) FILTRES A HUILE DE TRANSMISSION
O -CONTROLE DU SERRAGE DE TOUTE LA BOULONNERIE
O -CONTROLER LES FIXATIONS ET LE SERRAGE DES DURITES DE REFROIDISSEMENT ET D'ADMISSION
O -CONTROLER LE COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ARRIERES
O -CONTROLE PRESSION DES PNEUS
O - CONTROLE SECURITES

C	HT €	% TVA	TVA €	TTC €

Conditions de vente : De convention expresse, nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi N° 80-335 du 12 Mai 1980. En cas de litige, le Tribunal d'Orléans sera seul compétent. Conditions de paiement :Aucun escompte pour paiement anticipé.Pénalités de retard : 1,5 fois le taux d'intérêts légal. De convention expresse, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée, entraînera, quel que soit le mode de règlement prévu et après une relance de notre part, restée sans réponse, une intervention contentieuse et l'application, à titre de dommages et intérêts forfaitaires, d'une indemnité égale à 15 % de la somme impayée. Les avoirs ont une durée de validité d'un an à partir de la date de création. De plus, tout crédit doit être remboursé.Les devis sont valables 30 jours

RIB : CACL FR76 14806 00045 70025869864 64 - AGRIFRPP848

Suite page suivante

EQUIP JARDIN

AGENCE DU MANS (012)
25 RUE THOMAS EDISON - 72000 LE MANS
Tél : 02 43 24 83 47 - Fax : 02 43 24 01 22
Siège : 700 Rue de la Bergeresse 45160 OLIVET
Tél Siège : 02.45.40.47.45 pour joindre la comptabilité Taper 1
Siren 450 737 523 00016 RC Orléans FR 86 450 737 523 APE 713A
S.A.R.L. au capital de 1.630.220 € Siret Site 450 737 523 00107

LE MANS METROPOLE HABITAT
37 RUE DE L'ESTERELLE

72000 LE MANS
FRANCE

SIRET : 27720003600196

Facture N° : 179/2308/102764

Port. : 06 71 37 91 00
eMail : c.bazoge@lmmhabitat.com

Date	N° document	N° client : 12000118	N° TVA	Echéance	Page
02/08/2023	179/2308/102764			30/09/2023	2/3

Référence	Description	Quantité	P.U HT €	%	Montant HT €	Montant TTC €	C
O - MISE EN ROUTE ET ESSAI							
3	Main d'oeuvre 3						1
T2	Main d'oeuvre						1
KIT APDR1	LUB+FA PRIM+FC+FH	1,00					1
KIT HYDRO1	LUB HYDRO+FH	1,00					1
DEPA-Deplacement < 10 km					62,50	75,00	
Forfait déplacement dans un rayon inferieur à 10 kms, incluant main d'oeuvre de conduite et amortissement du véhicule (1 passage)							
2	Main d'oeuvre 2						1
DEP0	COUT&AMORTIS. VEHICULE AU KILOMETRE	20,00					1
DEPA-Deplacement < 10 km					62,50	75,00	
Forfait déplacement dans un rayon inferieur à 10 kms, incluant main d'oeuvre de conduite et amortissement du véhicule (1 passage)							
2	Main d'oeuvre 2						1
DEP0	COUT&AMORTIS. VEHICULE AU KILOMETRE	20,00					1
Main d'oeuvre							
T2	Main d'oeuvre	0,65	62,81		40,83	48,99	1
Pièces							
WA71051	OKO ANTI-CREVAISON 1250 ML	1,00	11,11		11,11	13,33	1

C	HT €	% TVA	TVA €	TTC €

Conditions de vente : De convention expresse, nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi N° 80-335 du 12 Mai 1980. En cas de litige, le Tribunal d'Orléans sera seul compétent. Conditions de paiement :Aucun escompte pour paiement anticipé.Pénalités de retard : 1,5 fois le taux d'intérêts légal. De convention expresse, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée, entraînera, quel que soit le mode de règlement prévu et après une relance de notre part, restée sans réponse, une intervention contentieuse et l'application, à titre de dommages et intérêts forfaitaires, d'une indemnité égale à 15 % de la somme impayée. Les avoirs ont une durée de validité d'un an à partir de la date de création. De plus, tout crédit doit être remboursé.Les devis sont valables 30 jours

RIB : CACL FR76 14806 00045 70025869864 64 - AGRIFRPP848

Suite page suivante

EQUIP JARDIN

AGENCE DU MANS (012)
25 RUE THOMAS EDISON - 72000 LE MANS
Tél : 02 43 24 83 47 - Fax : 02 43 24 01 22
Siège : 700 Rue de la Bergeresse 45160 OLIVET
Tél Siège : 02.45.40.47.45 pour joindre la comptabilité Taper 1
Siren 450 737 523 00016 RC Orléans FR 86 450 737 523 APE 713A
S.A.R.L. au capital de 1.630.220 € Siret Site 450 737 523 00107

LE MANS METROPOLE HABITAT
37 RUE DE L'ESTERELLE

72000 LE MANS
FRANCE

SIRET : 27720003600196

Facture N° : 179/2308/102764

Port. : 06 71 37 91 00
eMail : c.bazoge@lmmhabitat.com

Date	N° document	N° client : 12000118	N° TVA	Echéance	Page
02/08/2023	179/2308/102764			30/09/2023	3/3

Référence	Description	Quantité	P.U HT €	%	Montant HT €	Montant TTC €	C
Option de paiement de la TVA d'après les débits *Les opérations donnant lieu à facture sont constituées de livraisons de biens et de prestations de services*							

C	HT €	% TVA	TVA €	TTC €
1	425,94	20,00	85,19	511,13
	425,94		85,19	511,13

CHORUS 30 jours Fin 30/09/2023 511,13 €

Total des règlements 511,13 €

Total TTC **511,13 €**

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1.5 fois le taux intérêt légal sera exigible (loi du 31/12/93) et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée (article L. 441-6)

Conditions de vente : De convention expresse, nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi N° 80-335 du 12 Mai 1980. En cas de litige, le Tribunal d'Orléans sera seul compétent. Conditions de paiement :Aucun escompte pour paiement anticipé.Pénalités de retard : 1,5 fois le taux d'intérêts légal. De convention expresse, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée, entraînera, quel que soit le mode de règlement prévu et après une relance de notre part, restée sans réponse, une intervention contentieuse et l'application, à titre de dommages et intérêts forfaitaires, d'une indemnité égale à 15 % de la somme impayée. Les avoirs ont une durée de validité d'un an à partir de la date de création. De plus, tout crédit doit être remboursé.Les devis sont valables 30 jours

RIB : CACL FR76 14806 00045 70025869864 64 - AGRIFRPP848